

Si il a été réélu, le président ne doit pas prendre comme un blanc-seing la majorité qui lui a été donnée dans les urnes. Au-delà de l'annonce d'un possible report à 65 ans de l'âge du départ à la retraite, il a également présenté l'Éducation comme un « chantier majeur » où il entend amplifier certaines mesures qui ont pourtant déjà démontré leur nocivité. Sous prétexte de liberté (de recruter pour les chef-fes d'établissement, d'enseigner, de choisir pour les élèves), c'est vers une Éducation de plus en plus territorialisée et privatisée, que le président Macron veut nous emmener. A peine annoncée par le candidat, la promesse d'augmentation pour toutes et tous est déjà relativisée et conditionnée.

Les promesses n'engagent que celles et ceux qui les croient.....

Les éléments apparus dans le programme « Macron II »

➔ Toujours plus « d'autonomie »

Certainement pas celle des équipes éducatives, dont les pratiques pédagogiques sont de plus en plus cornaquées, mais bien celle des chef-fes d'établissement. Expérimentation à Marseille aujourd'hui, généralisation demain avec le recrutement des personnels par les principaux-ales eux-elles-mêmes ? La multiplication des faux postes spécifiques en est déjà un exemple éclairant.

➔ Territorialisation accrue

Multiplication des cités éducatives qui brouillent le cadre national de l'Éducation, recours à des associations variées, parfois grassement rétribuées pour prendre en charge des dispositifs type « devoirs faits » qui devraient être intégrés à un temps de travail réduit des enseignant-es.

➔ Casse du statut et de tous les cadres nationaux

En annonçant la fin du CAPES et de « l'emploi à vie », le président réélu veut en finir avec les cadres statutaires et ouvrir l'ère de la précarité pour toutes et tous sans exception.

➔ Des salaires au mérite

Dans la continuité du Grenelle et des enseignant-es qui se seraient caché-es pendant la crise sanitaire, multiplication de primes individuelles ou de pactes qui ne pourront que fragiliser le cadre collectif de travail dans un secteur où le cadre éducatif ne peut être posé qu'en équipe.

➔ Renforcement du privé

La présidence Macron a organisé un transfert de moyens symbolisé par l'élargissement de l'Éducation prioritaire aux collèges privés. La CGT Éduc'action alerte également sur l'utilisation de plateformes privées pour la gestion administrative, l'appel à des cabinets de conseils qui n'apportent rien au service public mais beaucoup à leurs actionnaires et l'intervention massive d'associations pour la prise en charge du dispositif devoirs faits.

Pour la CGT Éduc'action, ce nouveau quinquennat ne s'annonce pas mieux que le précédent et nul doute que les attaques vont très vite arriver pour les personnels de l'Éducation. Soyons prêts et prêtes à construire la riposte. Par notre détermination, il faudra imposer d'autres choix en matière éducative, exiger des revalorisations salariales, de meilleures conditions de travail et d'études, rappeler notre attachement au collège unique.

Menace sur l'Éducation prioritaire

Donner plus à ceux-celles qui ont moins ? Quelle drôle d'idée ! Un outil magique, l'Indicateur de Position Sociale (IPS), censé permettre une plus grande « équité », doit désormais répartir une enveloppe toujours plus contrainte entre un plus grand nombre d'établissement, y compris de centre-ville. La méritocratie républicaine y reconnaîtra les siens...

Depuis des années l'Éducation prioritaire est utilisée comme laboratoire de la dérégulation libérale. En l'élargissant désormais au privé, en multipliant les cités éducatives, une nouvelle accélération est prévue.

Depuis la mise en œuvre de la réforme du Collège, en 2017, les établissements de l'Éducation prioritaire ont subi à la fois les conséquences de DHG contraintes, un alourdissement sans précédent de leur charge de travail et une dégradation continue de leur conditions de travail. Dans ce contexte, **la pandémie est venue encore aggraver les difficultés**, et en particulier l'incapacité de remplacer les personnels absents. Il a également révélé **beaucoup de dysfonctionnements de direction menant parfois à des situations de souffrance au travail**.

Alors même que les moyens et la stabilité des équipes sont des éléments fondamentaux dans ces établissements, c'est tout le contraire que le programme du nouveau président Macron nous promet : un collège abandonné aux desideratas de chefs d'établissement, de maires, voire d'acteurs extérieurs.

Saignée sur les moyens...



PLAN D'URGENCE POUR L'ÉDUCATION

Parent pauvre du 2nd degré en terme de DHG, le collège unique n'a jamais eu réellement les moyens de fonctionner. La réforme Vallaud-Belkacem et les aménagements de Blanquer ont contribué à dégrader encore plus les conditions de travail des personnels et d'étude des élèves ...

- ◆ Mise en concurrence des disciplines qui fait disparaître progressivement les dédoublements ;
- ◆ Multiplication des heures supplémentaires au détriment de la création de postes ;
- ◆ Augmentation des effectifs par classe qui nuit à l'aide aux élèves.

La CGT Educ'action a un autre projet pour le collège, nous revendiquons :

- ◆ Des recrutements massifs pour améliorer les conditions de travail et d'étude ;
- ◆ Une augmentation immédiate des salaires : 400 € pour toutes et tous ainsi qu'un rattrapage de la valeur du point d'indice ;
- ◆ La fin du tri social organisé (Affelnet...) ;
- ◆ La baisse des effectifs par classe ;
- ◆ Une augmentation des DHG ;
- ◆ Une réelle formation initiale et continue des enseignant-es ;
- ◆ Une vraie école inclusive avec les postes et les moyens ;
- ◆ Des moyens pour travailler en groupes ;
- ◆ Un vrai statut pour les AESH et les AEd.

